

Banques—Loi

Quand on étudie la loi sur les banques dont la Chambre est saisie aujourd'hui, on constate que la situation n'a pas beaucoup changé, que le consommateur n'est pas encore bien protégé et que les petites entreprises ne reçoivent pas encore des banques l'appui et les services qu'elles méritent.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Pierre Deniger (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le président, j'aimerais dire à quel point je suis heureux cet après-midi de participer au débat sur le bill C-6, parce que la loi sur les banques est certainement une des lois fondamentales de tout pays. Je tiens à me joindre au député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) et à dire à quel point j'ai apprécié l'expérience du comité. Comme jeune député qui n'a pas eu la chance de participer à diverses commissions qui ont analysé la loi sur les banques, j'ai appris beaucoup des questions, des débats et des discussions que le député d'Edmonton-Ouest a eues avec les divers témoins et avec le ministre d'État (Finances) (M. Bussières), et je pense, monsieur le président, que moi, en tant que jeune député à la Chambre qui s'intéresse justement aux questions financières, aux questions économiques de notre pays, je sors certainement grandi de l'expérience que j'ai vécue étant donné les heures interminables que nous avons consacrées au bill C-6, la Loi sur les banques.

Je suis rassuré en tant que parlementaire de l'expérience du bill C-6, parce que lorsque nous avons été élus au mois de février dernier, plusieurs gens s'attendaient que nous estam-pions, nous les députés, du moins de ce côté-ci de la Chambre, le bill C-6. On nous avait dit: Vous savez, le bill C-6 a été discuté à plusieurs niveaux, durant plusieurs années. En fait, vous n'avez rien à faire d'autre qu'à approuver tout ce qui est dit dedans. Je pense, monsieur le président, que ça m'a vraiment rassuré, en tant que parlementaire, de voir à quel point un comité, comme le comité des finances, du commerce et des questions économiques pouvait être non partisan et pouvait être aussi efficace. Que ce soit les représentations, que j'ai considérées très intéressantes, de mon collègue de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), d'Edmonton-Ouest, de Broadview-Greenwood (M. Rae) ou de tous les autres, je pense que, vraiment, de toutes les expériences que j'ai eues depuis que je suis parlementaire, jamais un comité ne m'a paru aussi utile et aussi efficace. Monsieur le président, cela n'écarte évidemment pas les querelles idéologiques que l'on peut avoir à l'intérieur d'un comité. Je pense que le discours de mon préopinant était un discours idéologique sur lequel je ne peux évidemment pas être d'accord, mais je peux certainement être d'accord sur la conduite du ministre d'État (Finances) qui a pris, lui, la peine, cependant, d'écouter et d'appuyer plusieurs amendements, qu'il s'agisse d'un amendement du député de Mississauga-Sud, d'Edmonton-Ouest ou même de celui qui parle, monsieur le président, et c'est justement cela le système parlementaire. Tantôt le député d'Edmonton-Ouest disait que la solution la plus efficace pour le Parlement serait peut-être une diminution du nombre de députés. Évidemment, si c'était la situation, je ne serais peut-être pas ici, parce que ma circonscription, monsieur le président, est une nouvelle circonscription. Alors je ne peux évidemment pas appuyer ce vœu, mais je peux dire cependant que si on avait plus de comités comme celui des finances, du commerce et des questions économiques, je pense

que la Chambre des communes et le Parlement en sortiraient grandis.

J'ai participé surtout dans le débat à l'étude de la question du crédit-bail auto, de laquelle le ministre d'État (Finances) a traité, et je tiens à préciser à quel point je suis un peu déçu de l'attitude de la *Canadian Banking Association* qui, comme l'a bien dit le député d'Edmonton-Ouest, se sent un peu froissée parce qu'elle n'a pas réussi à obtenir tout ce qu'elle voulait. Je pense, monsieur le président, que dans la société dans laquelle nous vivons et avec le rôle que nous avons comme parlementaires, que lorsque des gens ont des inquiétudes et des revendications, ils ont le droit de les faire connaître, et c'est justement cela, monsieur le président, que nous avons fait comme parlementaires. Moi, il y a des gens qui sont venus me voir, et qui m'ont exprimé de l'inquiétude. J'ai écouté leurs versions, j'ai écouté celles des banquiers et j'ai jugé bon de proposer au ministre d'État (Finances) certains amendements quant au crédit-bail auto.

Ces amendements-là ont été acceptés unanimement par les députés du comité des finances, du commerce et des questions économiques, et ensuite le ministre d'État (Finances), appuyé justement par les députés du comité, a réussi à gagner son point au Cabinet et à nous présenter aujourd'hui des amendements lesquels, j'en suis certain, vont être appuyés par les députés des deux côtés de la Chambre. Je trouve cela rassurant, monsieur le président. Je trouve justement que nous jouons effectivement notre rôle de députés parlementaires, et je m'insulte et je m'offusque un peu, lorsque je lis dans le *Globe and Mail* du 28 octobre 1980 que ce qui importe le plus dans la détermination d'une décision finale d'un comité, ce sont les efforts de «lobbyistes».

● (1450)

Moi, monsieur le président, que puis-je ajouter? Quand il y a une bonne cause à défendre, ce n'est pas parce qu'ils ont un lobby ou qu'ils n'en ont pas que cela va m'influencer. Ce n'est pas parce qu'un côté est plus riche et plus important que l'autre que cela va m'influencer non plus. Je pense que comme parlementaires, nous avons tous un rôle actif et efficace à jouer.

Qu'on me permette en conclusion, monsieur le président, de féliciter encore une fois le ministre d'État (Finances) et tous les députés qui ont participé au comité des finances, du commerce et des questions économiques, parce que justement, moi, comme jeune député, je suis beaucoup plus connaissant de la loi sur les banques, et le député d'Edmonton-Ouest va sûrement dire que cette loi prend énormément de temps à être connue. Et j'espère continuer justement dans cette veine, et que tous les comités et les ministres auront l'ouverture d'esprit nécessaire et continueront à être aussi accueillants, sincères et aussi dévoués au système parlementaire et au système de comités que l'est le ministre d'État (Finances).

[Traduction]

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur l'Orateur, la mesure dont nous sommes actuellement saisis a été étudiée par trois législatures. Elle a fait l'objet de cinq séries de révisions, y compris la présente. Elle a suscité de nombreuses discussions non seulement au sein des milieux bancaires, mais ailleurs également. Quelqu'un a mentionné ici aujourd'hui que l'association des banquiers n'était pas parvenu à ses fins, parce que les changements qui ont été apportés en ce qui les con-